

Chapitre 12. La société actuelle

I. L'épuisement professionnel

1. Le « burn out syndrom »

Ce terme tiré de l'anglais reprend l'idée que le professionnel est usé jusqu'à la trame, véritablement consumé par son travail.

Ce syndrome s'apparente à une sorte de dépression nerveuse, qui va trouver sa source au travail mais peut être couplé à des problèmes personnels.

L'épuisement professionnel est pris en compte depuis 1959 en France.

L'individu répond à un stress émotionnel chronique et répétitif qui peut mener à une dépression et donne une perte de sens au travail.

Trois phases sont décrites :

- L'épuisement émotionnel qui est autant physique que psychique ; il va se manifester par une fatigue au travail, un sentiment d'être vide, une difficulté à être en relation avec les autres.
Il est difficile alors de travailler avec les autres et par exemple certains patients. La fatigue n'est pas améliorée par le repos, il peut y avoir des crises d'énerverment et de colère et une perte de concentration sans pouvoir exprimer le ressenti.
- Une perte des émotions ; elle va se manifester par une espèce de détachement de l'individu par rapport aux autres.
- un sentiment d'échec professionnel ou sentiment d'incompétence ; l'individu a le sentiment de ne pas être efficace, de ne pas être à la hauteur. Il se sent dévalorisé, coupable et démotivé (absentéisme présent).

Le « burn out » est accompagné de symptômes physiques et psychiques :

- Des troubles psychosomatiques ; fatigue, hypertension, céphalées, troubles gastro-intestinaux, allergies, sommeil perturbé...
- Des troubles affectifs
- Des troubles du comportement ; instabilité de l'humeur, isolement, absentéisme, automédication...

- Des troubles de la sphère intellectuelle ; difficultés d'attention, de mémoire, de concentration.

Les causes sont multiples :

- causes intrinsèques liées à l'individu, à son caractère, à des événements personnels mais aussi liées à la fonction (des répétitions de deuil, problèmes de communication ou des relations mauvaises avec les collègues) ;
- causes extrinsèques en rapport direct au travail, dysfonctionnement de l'équipe et surcharge de travail par exemple.

2. Le bore-out

Appelé aussi syndrome d'épuisement professionnel par l'ennui , le bore-out est un trouble psychologique engendré par le manque de travail, l'ennui et l'absence de satisfaction dans le cadre professionnel.

Il touche surtout les individus travaillant en entreprise.

L'individu élabore des stratégies au niveau de son activité professionnelle :

- la stratégie de l'étirement des tâches ; faire en sorte que celles-ci durent beaucoup plus de temps que nécessaire
- la stratégie du pseudo-investissement ; faire semblant d'être très engagé professionnellement en étant présent à son travail et même parfois après les horaires de travail.

Ses conséquences sont nombreuses tant pour le travailleur (insatisfaction, épuisement, ennui, faible estime de soi) que pour l'employeur (congés maladies, charge financière...).

3. Le brown-out

Ce nouveau terme signifie « baisse de courant ». Là aussi, le travail est en cause puisqu'il s'agit d'une dépression liée au travail.

L'individu ressent un manque de motivation lié à une mauvaise compréhension de son travail ; il peut lui sembler inutile, absurde, trop complexe ou à l'encontre de ses valeurs.

Le monde du travail semble donc créer de nouvelles pathologies...

II. Les addictions

L'Institut Nord-Américain des drogues, le National Institute of Drug Abuse (NIDA) donne la définition suivante : l'addiction est une affection cérébrale chronique, récidivante, caractérisée par la recherche et l'usage compulsifs de drogue, malgré la connaissance de ses conséquences nocives.

Une addiction est un trouble du comportement désignant un attachement excessif à quelque chose (substance, comportement...) pouvant nuire à notre santé ou à notre vie sociale.

1. Les différentes addictions

Les addictions concernent le tabac (nicotine), l'alcool, le cannabis, les opiacés (héroïne, morphine), la cocaïne, les amphétamines et dérivés de synthèse. Parmi les addictions sans substance, seul le jeu pathologique (jeux de hasard et d'argent) est cliniquement reconnu comme une dépendance comportementale.

Les addictions par rapport à certaines substances :

- la dépendance au tabac,
- la dépendance aux drogues,
- la dépendance à l'alcool,
- la dépendance aux médicaments,
- la dépendance à la nourriture.

Les addictions par rapport à des comportements particuliers :

- la dépendance au travail (les « workalcoholics »),
- la dépendance aux jeux (casinos, jeux, pari) et à internet,
- la dépendance aux pratiques sexuelles,
- la dépendance aux achats (les achats compulsifs),
- etc.

2. Les conséquences

L'addiction peut naître à tout moment. Elle peut être due à un choc émotionnel ou à un trouble psychologique ou suite à une dépression.

Si elle n'est pas soignée, l'addiction peut avoir de graves conséquences :

- Toxicomanie : Cancer, troubles vasculaires cérébraux, overdose
- Alcoolisme : Cancer, maladies graves du foie, troubles vasculaires cérébraux
- Dépendance sexuelle : IST (rapports non protégés)

- Tabagisme : Cancer, maladies cardio-vasculaires
- Dépendance à la nourriture : Maladie cardio-vasculaires, obésité.

Ces problèmes de santé publique ont d'ailleurs donné lieu au plan 2007-2011 pour permettre la prévention des addictions et leur prise en charge.

2. Chiffres et statistiques

L'émergence de la dépendance survient le plus souvent entre 15 et 25 ans. Les comportements à risque des adolescents et des jeunes adultes les exposent à un risque accru à une addiction. Statistiquement l'addiction est plus masculine que féminine.

Certains produits sont plus addictifs que d'autres : le tabac (32% des consommateurs sont dépendants), suivi par l'héroïne (23%), la cocaïne (17%) et l'alcool (15%). La vitesse d'installation de la dépendance varie également en fonction des substances. Les dépendances au tabac, à l'héroïne et à la cocaïne peuvent se développer en quelques semaines, alors que celle à l'alcool est beaucoup plus lente. Les jeux vidéo en réseau sont réputés être les plus addictogènes, particulièrement les jeux de rôle multi-joueurs.

Concernant les jeux d'argent, les joueurs pathologiques sont en grande majorité des hommes, quadragénaires, souvent pères de famille. Le point de départ est toujours un gain initial qui génère une émotion très positive et les incite à rejouer malgré des pertes mais avec toujours l'espoir de regagner. Le pourcentage de joueurs " pathologiques " dans la population générale est estimé à 1%.

III. Le chômage, l'exclusion, la pauvreté

1. Le chômage

Le chômage représente l'ensemble des personnes, privées d'emploi et en recherchant un.

En 2014 en France, plus de trois millions de personnes étaient couvertes par l'Assurance chômage. En 2016, le nombre de chômeurs diminue, à 2,8 millions de personnes.

a. Les mesures d'aides à l'emploi

Les aides à l'embauche et au retour à l'emploi se sont multipliées au fil des ans.

- Le contrat de professionnalisation : est un contrat aidé destiné à certaines catégories de demandeurs d'emploi afin de compléter leur formation initiale ou favoriser leur retour à l'emploi ; il s'adresse aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus ou aux jeunes de 16 à 25 ans révolus en vue de compléter leur formation initiale.
- L'Aide à l'embauche d'un senior : les employeurs peuvent obtenir une aide de 2000 euros pour tout salarié de 45 ans et plus embauché en contrat de professionnalisation.
- Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) : c'est un contrat aidé qui allie formation et aide financière. Il est destiné aux personnes qui ont habituellement du mal à trouver un emploi.
- Contrats ou emplois d'avenir : Les emplois d'avenir (ou contrats d'avenir) permettent à certains employeurs de bénéficier d'une aide de l'Etat en cas d'embauche de jeunes sans qualification ou peu qualifiés et rencontrant des difficultés pour trouver du travail.

b. Les conséquences du chômage

La hausse du chômage de masse a des conséquences directes et indirectes. Les conséquences directes du chômage sont l'endettement des ménages, la rupture des liens sociaux et la perte de santé des demandeurs d'emploi. Les conséquences indirectes sont la hausse de la délinquance, l'insécurité des salariés en poste et la menace que fait peser la hausse du chômage sur le processus démocratique.

- Les conséquences directes :
 - La perte du pouvoir d'achat et l'endettement des ménages ; le salarié qui se retrouve au chômage perd 25 % de son revenu qui décroît régulièrement en fonction de sa durée. Cette perte de revenu peut conduire au surendettement voire une saisie des biens et l'expulsion.
 - La perte du lien social ; l'activité professionnelle étant le pilier central, sa perte a des répercussions sur ses relations privées et sociales.
 - La santé physique et psychique du chômeur ; insomnie, stress, dépression, cancer, etc. et parfois conduire au suicide.
- Les conséquences indirectes du chômage :
 - La hausse de la délinquance et de la criminalité
 - L'impact du chômage sur les salariés en poste (peur du chômage qui provoque un comportement de soumission).

2. L'exclusion

L'exclusion sociale se définit par une marginalisation, une mise à l'écart volontaire ou subi d'une personne ou d'un groupe en raison d'un trop grand écart avec le mode de vie de la société dans laquelle ils vivent.

Cette exclusion peut être consécutive à une perte d'emploi mais aussi suite à un mode de vie particulier.

L'exclusion peut se suivre par un surendettement, une grande pauvreté, une rupture plus ou moins brutale avec la vie sociale en général. Elle est quelquefois vécue comme une perte d'identité.

L'exclusion sociale est un phénomène très ancien et commun à de nombreuses sociétés. Les causes de l'exclusion sociale ont été attribuées aux changements économiques et sociaux dans les pays.

Mais l'exclusion sociale peut arriver à n'importe qui. Notre société n'est pas égalitaire et ceux qui ne suivent les progrès technologiques et économiques peuvent être laissés à la traîne.

3. La pauvreté

La pauvreté est l'état d'une personne qui est pauvre, indigente.

Une personne en situation de pauvreté manque de ressources matérielles suffisantes comme l'argent et vit dans des conditions précaires dans lesquelles sa dignité est mise à mal.

En économie, on parle de 2 sortes de pauvreté :

- La pauvreté absolue ; elle concerne les personnes qui ne disposent pas de la quantité minimale de biens et services permettant une vie normale.
- La pauvreté relative ; elle s'établit par comparaison du niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve. On détermine d'abord le revenu médian, revenu qui partage la population en deux parties égales. La pauvreté se définit alors par rapport à une proportion de ce revenu médian.

IV. La délinquance

C'est l'ensemble des délits, infractions et crimes commis. Ce terme désigne aussi une conduite individuelle caractérisée par des crimes ou infractions répétés. La délinquance juvénile va concerner les comportements en infraction par des jeunes mineurs. Elle est à la fois un phénomène individuel ou de groupe.

1. Prévention de la délinquance

Elle peut se définir comme « *l'ensemble des mesures de politique criminelle, à l'exception des mesures d'intervention pénale, qui ont pour finalité exclusive, ou au moins partielle, de limiter la possibilité de survenance d'un ensemble d'actions criminelles en les rendant impossibles, plus difficiles ou moins probables* » (Gassin, Criminologie, 2003, 589).

Trois grandes formes de prévention :

- la prévention dite primaire, générale, qui va agir sur des facteurs socio-économiques comme l'éducation, l'emploi, le logement, les loisirs, etc. qui peuvent conduire à des trajectoires délinquantes ;

- la prévention secondaire est dirigée vers l'identification et l'intervention préventive à l'égard de groupes ou de populations qui présentent un risque particulier de délinquance ;
- la prévention tertiaire est dirigée vers la prévention de la récidive, à travers des actions individualisées de réadaptation sociale ou de neutralisation des anciens délinquants.

2. Quelques chiffres (2015)

Les vols en tous genres et cambriolages ont globalement diminué en 2015 :

- Les vols avec armes ont baissé de -13,7% ;
- Les vols violents sans arme ont baissé de -9,4% ;
- Les vols sans violence contre des personnes ont baissé de -1,4% ;
- Les cambriolages de logement ont baissé plus légèrement, de -0,9%, mais cela intervient après une hausse continue de + 18 % entre 2007 et 2012 ;
- Les vols dans les exploitations agricoles ont baissé de -10% ;
- Les vols liés aux véhicules ont globalement baissé de -0,9 %.

La délinquance économique, les actes racistes et antisémites ont continué à augmenter en 2015 :

- Les coups et blessures volontaires (+2,2%) et des menaces (+13) ;
- L'augmentation des actes racistes, antisémites, antimusulmans, ainsi que celle des atteintes aux lieux de culte.

Le nombre des homicides a augmenté en 2015 de 16,1%. Il faut tenir compte dans cette hausse des attentats en France.